

## COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL DE SCHAERBEEK

### COMPTE- RENDU DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019

---

#### **Personnes présentes :**

##### Personnes ayant voix délibérative :

##### Composante 1 :

M. Michel DE HERDE (Echevin de l'Enfance)  
Mme Marie NYSENS (Conseillère Communale)

##### Composante 2 :

Mme Jennifer BORMS (Enseignement communal)  
M. Philippe MARTIN (Enseignement communal)  
Mme Bénédicte THYS (Ecole Sainte Louise de Marillac)  
M. Dominique BOGAERT (Ecole du Divin Sauveur)

##### Composante 3 :

Mme Aurélie KONEN (Réseau Libre)  
Mme Annick FANIEL (CERE – Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance)  
Mme Sandrine GROSJEAN (CGé- ChanGement pour l'Egalité)

##### Composante 4 :

Mme Charlotte BERTIN (Bouillon de Culture)  
Mme Stéphanie PROANO (Maison de Quartier Dailly)  
Mme Assia BOUHNANI (CréActions Asbl)  
Mme Marie VAN CAPPELLEN (Lien de Quartier Petite enfance)  
Mme Bernadette LAMINE (Enfants et Compagnie)

##### Composante 5 :

Mme Georgina GIAGZIDIS (Atelier des Petits Pas)  
M Etienne HOLZGEN (Vibrato Danse)  
Mme Geneviève ANSAY (Bibliothèque de Schaerbeek)  
M. Rachid BENCHEIKH (Ludothèque Sésame)  
M. Didier MAES (LTA- Lambermont Tennis Academy)

##### Personnes ayant voix consultative :

Mme Alice ANTOINE (ONE coordination Accueil)  
Mme Aurélie QUINTELIER (ONE Coordination Accueil)  
M. Stéphane Aujean (Observatoire de l'enfance)  
Mme Christine Gécer (Service enfance – Commune de Schaerbeek)  
M. Geoffrey Dony (SAES – Réseau Coordination Enfance)  
Mme Christine Redant (Réseau Coordination Enfance)  
Mme Eglantine Umuhoza (SAES – Réseau Coordination Enfance)

#### **Personnes excusées :**

Mme Déborah Lorenzino (Echevine)

---

M. Georges VERZIN (Conseiller Communal)  
M. Francis VIEUXTEMPS (Institut Sainte Marie Meiser)  
Mme Nathalie JACQUES (Réseau Libre)  
M. Sébastien BILLION (Le blé en Herbe)  
Mme Florence AZAMA (Maison de Quartier d'Helmet)  
M. Christophe GUENARD (Yacasports)

---

---

### **1. APPROBATION du rapport d'activité 2018-2019, du plan d'action 2019-2020 et de l'évaluation du programme CLE 2015-2020**

- Aurélie Konen pointe les détails géographiques à préciser sur le rapport d'activité.

Sont approuvés par la CCA :

- Le rapport d'activité 2018-2019
- Le plan d'action 2019-2020
- L'évaluation du programme CLE 2015-2020

### **2. MODIFICATION DU PROGRAMME CLE**

L'école Neuve a ouvert ses portes dans le cadre de cette nouvelle année scolaire et propose un accueil extrascolaire. Par conséquent, le programme CLE doit être modifié.

L'école est située à l'adresse suivante : Avenue Ernest Cambier 2, 1030 Schaerbeek

Les documents suivants sont à faire parvenir à l'ONE :

- Projet d'accueil (projet pédagogique et ROI)
- Tableau de formations du responsable de projet et des accueillant-e-s
- PV de CCA qui approuve cette modification

**La CCA prend acte de cette modification au programme CLE.**

### **3. NOUVEAU PROGRAMME CLE 2020-2025: ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DES BESOINS**

L'état des lieux et l'analyse des besoins ont été envoyés par mail à tous les membres de la CCA. Peu de personnes ont eu le temps de le lire. Néanmoins, Aurélie KONEN dit avoir consulté le document et en est satisfaite. Mme THYS propose des félicitations pour la rédaction du document.

C'est le 4<sup>ème</sup> programme CLE réalisé sur Schaerbeek par le RCE. Pour rappel, aujourd'hui c'est la première étape. La CCA doit avaliser le document et y apporter les modifications nécessaires. Ce document devra être finalisé et complété avec les objectifs fixés pour les 5 années à venir. Il devra comprendre également les projets d'accueil de chaque milieu d'accueil agréé et subventionné : les écoles, les 3 milieux d'accueil subventionnés et les projets ex-fesc.

L'ensemble de tous ces documents devra être soumis et avalisé par la CCA (en janvier), le conseil communal (en février) pour arriver à l'ONE avant le 31 mars 2020.

### **3.1 Les difficultés**

Christine aborde les difficultés rencontrées dans la rédaction du Programme CLE. Elle explique que certaines difficultés sont internes au RCE (absence de Marie HENROTAY pour un congé maternité anticipé qui a laissé Geoffrey seul à rédiger le programme CLE).

D'autres sont externes : nous avons dû faire face à un taux de réponses très bas ce qui a nécessité de nombreux rappels mais également du retard dans l'analyse des résultats. Nous savons que les opérateurs ont été très sollicités en fin d'année (surtout les écoles) mais nous pouvons également nous poser la question de la pertinence de réaliser un état des lieux tous les 5 ans.

### **3.2 Focus sur quelques chiffres, constats et besoins**

#### **3.2.1 Enquêtes et rencontres**

Pour mener cet état des lieux et cette analyse des besoins, le SAES a proposé une enquête aux écoles, aux opérateurs et aux parents via l'outil Survey Monkey.

Présentation d'un powerpoint en séance (voir annexe).

Comme indiqué dans le powerpoint, il y a eu un taux de participation élevé chez les écoles (91%) à l'inverse des opérateurs où le taux de réponse a été assez faible (34%). Il y a cependant des questionnaires laissés incomplets par les écoles et les opérateurs. Pour analyser qualitativement une question, il aurait fallu avoir les réponses de tout le monde. Certains éléments de réponses ne sont donc pas fiables.

En complémentarité à ce questionnaire, le SAES a rencontré un certain nombre de professionnels, de parents et d'enfants lors d'entretiens collectifs et individuels.

#### **3.2.2 La subvention communale**

Depuis 2005, la Commune de Schaerbeek a inscrit une subvention extrascolaire dans son budget. Cette subvention a été renouvelée chaque année et représente 119 480 € en 2019. Elle est gérée par le Réseau Coordination Enfance selon des modalités d'attribution approuvées par la CCA.

Elle vise à compléter les moyens octroyés par l'ONE pour l'organisation du SAES (frais de personnel et de fonctionnement) et pour les opérateurs d'accueil (milieux d'accueil agréés et subsidiés via le décret ATL et écoles de devoirs officiellement reconnues).

Elle soutient également des projets coordonnés par le Réseau Coordination Enfance et les coordinateurs ATL.

Notons que la commune de Schaerbeek a choisi de soutenir l'ATL des écoles libres en complétant la subvention de l'ONE. Cette subvention est calculée en tenant compte de trois parties : une partie fixe, une partie calculée sur le nombre de présences, une partie qui tient compte de l'indice socio-économique de l'école. Ce montant est en augmentation depuis le dernier programme CLE.

Comme l'indique ce graphique (voir annexe), la subvention est passée de 28 100 euros en 2014 à 58 480 euros en 2019.

### 3.2.3 Le nombre d'opérateurs sur Schaerbeek

Le SAES a listé le nombre d'opérateurs actifs sur Schaerbeek et l'a subdivisé en différentes catégories : soutien scolaire, mouvements de jeunesse, activités pendant les vacances, etc.

Remarques :

- Michel De Herde explique que même si 130 opérateurs sont présents sur la commune, cela ne permet pas de couvrir tous les besoins.
- Une réflexion est menée au sein de la commune pour le développement d'une offre « à bas seuil » c'est-à-dire accessible à tous (financièrement,.....) et pour le développement de l'offre EDD (insuffisante par rapport à la demande).
- D'autre part, Schaerbeek va développer un nouveau Centre Culturel (ancien cinéma et Scarabeus) ce qui permettra d'augmenter l'offre d'accueil et de proposer d'autres activités.
- Concernant le sport, la demande dépasse l'offre.

### 3.2.4 Nombre d'enfants inscrits

Lors de son enquête, le SAES a demandé aux opérateurs combien d'enfants étaient inscrits dans leurs activités. Le tableau reprend les réponses de 29 opérateurs et ne reflète pas la réalité schaarbeekoise puisqu'il y a beaucoup plus d'opérateurs que cela. Pour avoir une analyse de qualité, il faudrait connaître le nombre de places disponibles par opérateur ainsi que le nombre d'enfants inscrits.

### 3.2.5 Nombre d'enfants sur liste d'attente

Sur les 33 opérateurs ayant répondu à notre enquête, 1190 enfants se retrouvent à un moment donné - pendant l'année ou pendant les vacances - sur une liste d'attente.

A titre d'exemple, 21 opérateurs proposant des activités pendant les vacances ont répondu à la question concernant la liste d'attente et 16 d'entre eux ont des enfants sur liste d'attente. Il s'agit donc de 377 enfants sur liste d'attente pour seulement 16 organismes actifs pendant les vacances.

On remarque que le nombre d'enfants sur liste d'attente en soutien scolaire est élevé.

Parmi ceux-ci se trouvent énormément d'asbl de quartier proposant des stages accessibles financièrement. Il faut retenir qu'il n'y a visiblement pas assez de stages à prix accessible (25-30 euros/semaine).

Pour mettre ces chiffres en perspectives, il faut aussi prendre en considération le fait que nous ne savons pas quand les associations arrêtent leur liste d'attente. Elle se limite parfois à 10, 20 ou parfois 30 enfants. Nous ne savons pas non plus si des enfants sont sur plusieurs listes d'attente et s'ils ont trouvé un stage ailleurs à un moment donné

### 3.2.6 Les demandes pour les moins de 6 ans

40 opérateurs accueillent les enfants de moins de 6 ans pendant l'année et 37 pendant les vacances. Cependant, tous n'accueillent pas à partir de 2,5 ans.

Selon le sondage, les enfants de 2,5 à 6 ans occupent 27 % de places pendant les vacances et 21 % pendant l'année scolaire. Or la demande est bien plus forte. Chaque été, à partir de la mi-mai, nous activons notre permanence téléphonique afin d'aider les parents qui cherchent des stages pour leurs enfants. Nous remarquons qu'il y a toujours une forte demande pour les enfants de moins de 6 ans

Plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

- La capacité d'accueil plus réduite pour cette tranche d'âge et donc un réel manque de places à certains moments ;
- Un coût de l'activité parfois trop important pour certaines familles ;
- Un manque d'accès à l'information malgré les outils existants.
- Le manque d'habitude des parents qui ne savent pas encore comment cela fonctionne pour inscrire leurs enfants en stage
- L'accueil des enfants de moins de 6 ans demande aux opérateurs de réfléchir à leur projet d'accueil afin de répondre aux besoins d'un public plus jeune.
- Par ailleurs, les contraintes liées à l'obligation d'être autorisé par l'ONE pour accueillir des enfants de moins de six ans pèsent sur le choix du public accueilli par les milieux d'accueil.
- L'activité pour les moins de 6 ans n'est plus subventionnée par la cohésion sociale. Les opérateurs doivent donc faire des choix qui ne correspondent pas toujours à la demande des familles.

Remarques :

- La CCA encourage le SAES à peaufiner ces résultats pour avoir une meilleure vue sur l'offre pour les enfants de moins de 6 ans. D'autant qu'on sait que cet accueil n'est plus subventionné dans le cadre de la cohésion sociale.

### **3.2.7 Les besoins d'accueil pendant l'année**

156 parents ont répondu à cette question via l'enquête en ligne. Les deux principales périodes citées par les parents sont les après-midis après l'école et les mercredis après-midi. Par ailleurs, 4 parents sur 10 éprouvent des difficultés à trouver des activités pendant l'année.

Les raisons invoquées sont les prix, le manque de place, le manque d'activité le mercredi mais aussi pour les enfants entre 2,5 et 4 ans.

Le mercredi après-midi pose souvent problème aux familles dans la mesure où les déplacements compliquent la participation aux activités proposées en dehors de l'école. Des activités de qualité organisées au sein de l'école sont très appréciées par les parents.

94 % des parents ayant répondu à l'enquête aimeraient d'ailleurs que l'école propose des ateliers/activités pendant l'accueil extrascolaire. Diverses activités créatives, ludiques et sportives sont citées mais ce qui est attendu c'est l'importance de se relaxer, de s'amuser et d'éveiller la curiosité.

Il existe en effet des activités parascolaires dans certaines écoles en parallèle de la garderie mais ce service n'est d'une part pas proposé dans toutes les écoles et d'autre part, il est souvent peu accessible financièrement pour tous les parents.

### 3.2.8 Les besoins des parents pendant les vacances

156 parents également ont répondu à cette question lors de l'enquête en ligne

Sans surprise, les besoins qui ressortent le plus sont les périodes de juillet de paques En général, 44 % des familles disent rencontrer des difficultés pour trouver un stage. Ce pourcentage remonte à 64 % en juillet et à 61% en août

Des frais d'inscription trop élevés et un manque de places en sont généralement la cause. Mais ce n'est pas tout. Souvent, les stages sont trop loin du domicile du parent ou encore les horaires ne conviennent pas aux parents.

### 3.2.9 Les coûts des stages

La moyenne d'un stage est de 66 euros et la médiane est de 75 euros

Remarques :

- Etonnement sur la moyenne des prix de stage par semaine. Les participants constatent qu'elle est inaccessible à la majorité des familles. Michel De Herde explique que les asbl (non subventionnées) qui emploient des professionnels doivent les rémunérés et que cela a forcément un impact sur les tarifs de l'accueil.
- Stéphane Aujean (COCOF) propose de modifier la forme du graphique et de trier les prix par ordre croissant afin de voir les différents paliers de prix
- Marie Van Cappellen constate que les familles sont exclues si elles n'ont pas les moyens.
- Sandrine Grosjean (CGé) demande si on pouvait peut-être inverser la question, pourrait-on donner des « chèques stages ? » qui s'apparenterait à un système de chèque vacances ?

Michel De Herde explique que les chèques sports, mis en place par la commune, ont entraîné une augmentation des cotisations ; ce qui n'était pas du tout le but recherché.

- Michel De Herde précise que l'enjeu est de permettre une qualité et un encadrement professionnel pour tous les enfants.
- Une tarification en cohérence avec le revenu des familles demanderait un travail administratif trop important. Peut-être que l'on tendra vers un système équitable avec l'évolution de la technologie.

### 3.2.10 La qualité des services pour les associations

Les associations mettent une nouvelle fois le manque de moyens financiers comme frein à la qualité. Les locaux, le recrutement de personnel et l'augmentation du nombre d'enfants sont également des éléments freinant la qualité. Nous pouvons émettre l'hypothèse que pour répondre à l'augmentation des demandes, il faudrait plus de personnel, de locaux et des moyens financiers supplémentaires.

La formation du personnel, la gestion de réunion d'équipe, l'élaboration d'un projet d'accueil de qualité représentent des facteurs importants pour augmenter la qualité. Cela montre toute l'importance de la pratique réflexive pour toutes les équipes.

### 3.2.11 La qualité des services pour les écoles

Les freins principaux sont en lien avec le personnel. Etant donné le peu de moyens financiers, il est difficile de recruter du personnel avec de statuts permettant de travailler sur le long terme. Beaucoup de personnes engagées pour l'accueil extrascolaires dans les écoles du réseau libre ont en effet des contrats précaires (statut ALE).

Suivent ensuite la formation du personnel et le matériel.

La formation du personnel et l'émergence d'une personne co-responsable de l'accueil sont des éléments qui favoriseraient un bon accueil.

### 3.2.12 Des statuts parfois précaires

On constate que le réseau libre est davantage touché par la précarité de l'emploi, tandis qu'une grande partie des personnes employées dans le réseau communal ont un CDI (voire powerpoint en annexe)

Parmi les CDI dans le réseau libre, il faut aussi compter sur la présence du personnel enseignant qui est parfois impliqué dans l'accueil extrascolaire.

La précarité des statuts a un impact sur la rotation du personnel qui est aussi plus importante dans le réseau libre. Il faut en effet savoir que ces statuts limitent les prestations des personnes dans le temps (au niveau des horaires mensuels pour le personnel ALE et au niveau du nombre d'années pour le personnel PTP). Le recours à ces statuts se fait principalement pour des raisons financières.

La différence de statuts au sein d'une même équipe peut induire des freins au niveau de la cohésion d'équipe. Le statut joue aussi un rôle non négligeable dans la reconnaissance des personnes qui assure l'accueil temps libre que ce soit vis-à-vis des parents ou des enseignants.

Plusieurs écoles s'accordent pour dire qu'il est difficile d'installer de la qualité au sein des équipes avec des personnes ayant des statuts précaires. Il y a plusieurs raisons à cela :

-Certain-e-s ne comprennent/n'adhèrent pas aux missions.

-Il y a une erreur de casting, souvent dû à un problème de communication avec le service ALE

-Il y a un turnover avec les agents ALE

-Former ces accueillant-e-s n'est pas toujours optimal étant donné ce qui est évoqué ci-dessus

La part des contrats CDI dans les milieux d'accueil associatifs est nettement plus importante si on la compare au personnel des écoles du réseau libre.

Dans la catégorie « Autres », on retrouve la part des volontaires, des bénévoles, des contrats étudiants et des prestataires occasionnels. Cette partie est également très importante et on constate donc que les bénévoles sont des atouts très importants dans le tissu associatif.

#### Remarques :

- Les parents ont aussi besoin de stabilité et de connaître les accueillants. Les turn- overs des ALE dû au manque de stabilité des contrats rendent la confiance entre parents et l'extra-scolaire difficile.

- Michel De Herde rappelle que les accueillant-e-s extrascolaires ont des contrats à temps partiel à horaire coupé.
- Stéphane Aujean informe que la COCOF va mener une étude à l'échelle de la région sur les ALE dans l'accueil extrascolaire.

### 3.2.13 La formation

Les directions d'écoles souhaitent que les formations visent par ordre de priorité :

- Les connaissances théoriques et pratiques concernant les techniques d'animations et le type d'activité
- La connaissance de l'enfant
- La définition du rôle de l'accueillant et de son milieu d'accueil

Les formations devraient prendre en compte la réalité de l'accueil dans les écoles et permettre aux personnes de pouvoir réinvestir les acquis sur le terrain.

Par ailleurs, il y a une vraie demande pour avoir des formations entre personnes occupant la même fonction ou ayant le même statut/niveau.

Les responsables des milieux associatifs souhaitent que les formations visent par ordre de priorité :

- La participation (gestion de projet avec l'enfant, développement d'une plus grande participation de l'enfant)
- Le développement de l'enfant
- les compétences relationnelles (gestion des conflits etc.)

Parmi les attentes des milieux associatifs, on relève la prise en compte des diversités culturelles dans les pratiques d'accueil et la communication avec les familles.

#### Remarques :

- Il faudrait encourager la mutualisation pour la formation entre l'enseignement et l'accueil extrascolaire.
- Les membres de la CCA se posent la question de la formation pour les enseignants qui participent à l'accueil extrascolaire

### 3.2.14 La communication

- Il y a une confusion pour les parents avec les nombreux et différents outils : planetkids, saes, le site de la commune etc.
- Les parents qui arrivent dans la commune aimeraient recevoir la brochure « Que faire après l'école » lors de leur arrivée
- Il est important pour les opérateurs que ce soit le SAES qui récolte les informations et les diffuse auprès des parents
- Les opérateurs apprécient que leurs stages soient diffusés dans le Schaerbeek Info

### 3.2.15 Des demandes particulières

- Les parents souhaiteraient plus d'activités en famille
- Il y a une forte demande pour des stages flexibles

- Les enfants ont besoin d'avoir cette notion de choix durant le temps libre et sont en demande pour avoir plus d'activité détente
- Les professionnels souhaitent plus de moment pour se rencontrer et réfléchir entre eux
- Il n'y a pas assez de locaux et d'espace pour les opérateurs

Remarques :

- Comment le temps extrascolaire sera intégré dans le pacte d'excellence ?
- Demande d'une réunion sur la thématique du devoir entre les écoles et les associations.

Michel De Herde, au nom de la CCA, félicite Geoffrey et le RCE pour cette présentation et la rédaction de l'état des lieux et de l'analyse des besoins. Il est ravi des échanges qu'a suscité cette présentation.

#### **4. Les objectifs du programme CLE 2020-2025**

Proposition de thématique pour la prochaine CCA.

- CCA extraordinaire le 14 novembre
- Ordre du jour : groupe de travail sur diverses thématiques